



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

Liberté
Égalité
Fraternité

2023

L'État en

Bourgogne-Franche-Comté

Un an d'action



Franck Robine

Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
préfet de la Côte-d'Or

Les défis de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique, dont les effets sont désormais perçus par tous, ont constitué l'un des grands domaines d'intervention de

l'État au cours des derniers mois.

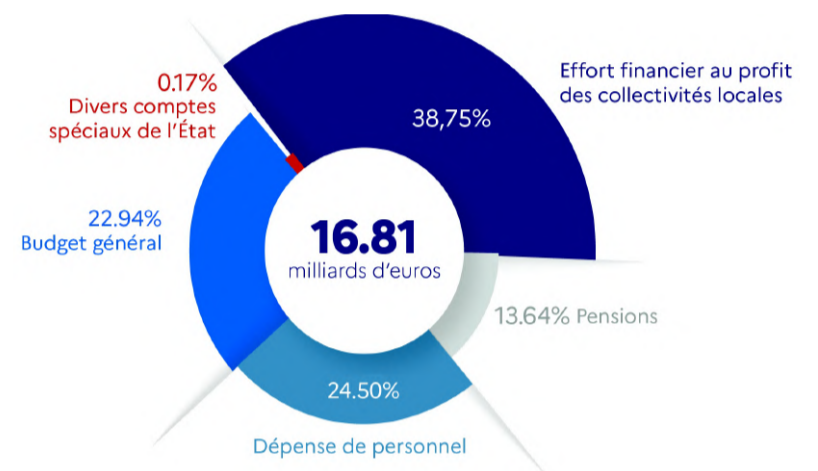
Notre ambitieuse démarche nationale de planification écologique est enviée par bien des pays, car elle permet de fixer des objectifs très concrets par territoire pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et préserver nos précieuses ressources naturelles, et parce qu'elle associe toutes les composantes de la société qui définiront ensemble le chemin pour y parvenir. Preuve de son adhésion à la démarche, la Bourgogne-Franche-Comté est aussi la région qui a mobilisé le plus de collectivités pour établir le diagnostic, et qui a utilisé de manière la plus convaincante les crédits du Fonds Vert d'État pour la transition écologique.

Cette mobilisation massive en faveur des conditions de vie de demain s'inscrit en cohérence avec l'action quotidienne des services de l'État en région dans tous les domaines : économie, emploi, éducation, logement, agriculture, jeunesse, solidarité et culture. Ce rapport vous propose d'explorer, à travers des exemples choisis, quelques réalisations significatives de l'action menée en faveur des territoires et des citoyens de Bourgogne-Franche-Comté, à l'écoute de leurs projets.

Je remercie vivement l'ensemble des agents de l'État pour leur action et leur engagement quotidien.

Le budget de l'État en région

Exécution 2022



NOTRE COP (*) BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Face aux défis de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique ainsi que de la préservation des ressources, l'État a initié une démarche forte visant à se fixer des objectifs ambitieux pour 2030 autour de 6 grandes thématiques : **Mieux produire, Mieux se nourrir, Mieux consommer, Mieux se loger, Mieux se déplacer, Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes.**

Franck Robine, préfet de région et Marie-Guite Dufay, présidente de la Région, copilotes de la démarche, ont ouvert ce grand chantier de planification écologique appelé à se déployer sur toute l'année 2024, avec une démarche résolument concertée et coordonnée afin de mettre en place les conditions d'une accélération de la transition écologique et concilier développement économique des territoires et équité sociale.

Un état des lieux approfondi a été mené dès janvier 2024 par les services de l'État et de la Région, auprès des collectivités locales. La Bourgogne-Franche-Comté est la région de



France où les réponses (plus de 2200) ont été les plus nombreuses, signifiant l'engagement dans la transition écologique des élus de notre région. Les résultats ont été restitués dans chaque département et sont désormais publics.

La mise en œuvre se poursuit avec l'organisation par l'État et la Région d'ateliers thématiques avec les élus, les acteurs socio-économiques et la société civile.

Des temps de concertation permettront à l'État et au conseil régional de proposer une feuille de route commune, fin 2024.

Le SGAR Bourgogne-Franche-Comté a accueilli le 1er avril 2024 dans son équipe, Rémi PROUST, ingénieur expert en agriculture, sur la fonction de secrétaire général de la COP en Bourgogne-Franche-Comté.

Il facilitera la **coordination des travaux de l'ensemble des services de l'État mobilisés en région et en département, en lien avec le conseil régional.**



Pour participer à la COP :

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr/>



(*) COP : conférence des parties

FRANCE NATION VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer

SOUTENIR LES PROJETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le **Fonds Vert**, mis en place au début de l'année 2023, a pour objectif de soutenir des projets des collectivités de toutes tailles. En complément des dotations versées par l'État, il permet de mieux aider les projets des élus qui souhaitent réduire le coût énergétique de leurs équipements publics, préserver leur patrimoine environnemental, être mieux armés face aux risques d'inondations ou de feux de forêt.

Pour les habitants de notre région, ce sont des réponses très concrètes apportées à la qualité de vie et à leur quotidien par la renaturation d'espaces naturels, moins de bitume dans les cours d'écoles, des équipements sportifs rénovés, des salles des fêtes plus confortables et moins énergivores, des actions en faveur du covoiturage, notamment.



En Bourgogne-Franche-Comté, la mobilisation des services de l'État au plan régional et départemental et celle des opérateurs tels que l'ADEME et les agences

de l'eau a été immédiate et exemplaire durant toute l'année. Facilitateurs, les agents se sont investis tout au long du montage des opérations depuis l'accompagnement technique et administratif des porteurs de projets jusqu'aux engagements financiers.

531 opérations

En 2023, ce sont 531 opérations proposées par les communes, les intercommunalités, les départements, la Région et les associations qui ont pu être cofinancées, avec un effet levier moyen de 22 % par projet.

77 millions d'euros

Au total, c'est un montant de 77,2 M€ en autorisations d'engagement injectés dans les territoires.

Parmi les actions financées par le Fonds Vert, il est possible de citer :

- La rénovation de 54 245 lampadaires permettant de réaliser de réelles économies d'énergie aux collectivités ;
- la création de 437 ha d'aires de protection de la biodiversité ;
- 21 ha d'espaces renaturés en ville ;
- le recyclage foncier de 61 hectares de friches industrielles permettant la création de 854 logements et 20,6 ha d'activités économiques sans nouvelle artificialisation de sols.

Mesures	Montants subventions attribuées	Projets subventionnés
Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	31 537 425 €	145
Tri à la source et valorisation des biodéchets	2 127 600 €	9
Parcs de luminaires d'éclairage public	7 496 101 €	136
Prévention des inondations	1 301 351 €	23
Prévention des risques d'incendies	365 514 €	9
Renaturation des villes et des villages	4 385 869 €	56
Accompagnement du déploiement des ZFE-m	813 840 €	3
Recyclage foncier - BOP 380 -	19 481 152 €	41
Recyclage foncier - BOP 112 -	3 011 989 €	5
Stratégie nationale biodiversité 2030	8 072 003 €	75
Développement du covoiturage	397 390 €	11
Ingénierie	1 021 554 €	23



FILIÈRE FORÊT-BOIS

Accompagner la filière forêt-bois au cœur des enjeux de la planification écologique

Dans le cadre de la planification écologique, la France s'est fixée des objectifs ambitieux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Ces objectifs se déclinent actuellement en région Bourgogne-Franche-Comté, et reposent notamment sur la forêt et ses usages.

Ressource déterminante de la décarbonation des activités économiques, la forêt possède des fonctions reconnues de puits de carbone, de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau. Dans le même temps, la forêt régionale fait face à des mortalités sans précédent dues au changement climatique.

REPENSER LA FORÊT ET SES USAGES

C'est pourquoi le préfet de région a lancé en 2023 une réflexion d'ensemble pour construire une action publique renforcée en faveur de la forêt et du secteur du bois, dans le contexte de la transition écologique.

Trois groupes de travail ont été constitués sous le pilotage de préfets de département référents, avec comme objectifs respectivement de :

- **favoriser l'emploi** et l'attractivité des métiers de la forêt ;
- **préserver les ressources forestières** de la région dans le contexte de changement climatique ;
- assurer une **diversité des usages** du bois adaptée à chaque territoire.

Les conclusions de ces travaux sont attendues en 2024. Les actions définies s'inscriront pleinement dans la feuille de route régionale de la planification écologique, co-pilotée par l'État et la Région. Les services de l'État y associeront étroitement l'ensemble des acteurs régionaux de la filière forêt-bois et les collectivités.



Les acteurs régionaux réunis au sein du Campus des Métiers et des Qualifications Forêt Bois ont été pré-sélectionnés via l'appel à projets France 2030 « Compétences et Métiers d'Avenir ». Il porte le projet ambitieux A2Forbois avec un budget estimé à 20 millions d'euros, visant à renforcer l'attractivité des métiers et des formations dans le contexte de la transition écologique.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Barrage du Saut-Mortier, Jura

Un Comité Régional de l'Énergie a été constitué en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'accélération du développement des énergies renouvelables.

Il s'est réuni pour la première fois le 30 novembre 2023. Ce nouveau comité, coprésidé par le préfet et la présidente de région, favorise la concertation entre les acteurs de l'énergie de la région, en constituant un espace de dialogue privilégié entre eux.

Il a pour rôle principal d'examiner les projets de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) portés par les collectivités et de vérifier si l'ensemble des projets permettent de remplir les objectifs de production issue d'énergies renouvelables inscrits dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Les zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, ou encore les réseaux de chaleur.

8 500 zones identifiées pour localiser la production d'énergie renouvelable

Les élus locaux se sont largement mobilisés, à l'initiative des services de l'État en région, afin de définir des zones favorables pour implanter plus rapidement des énergies renouvelables sur leur territoire. Plus de 750 communes de la région ont déjà proposé 8500 zones sur la première vague, et l'on estime que près du double aura saisi des zones sur la seconde vague.

Cette mobilisation d'ampleur a permis de situer la Bourgogne-Franche-Comté parmi les régions de France ayant identifié le plus de zones favorables à un développement rapide des énergies renouvelables.

Les services de l'État poursuivent en 2024 leur accompagnement des communes dans la définition de nouvelles ZAER qui permettront de réussir la transition écologique et la décarbonation de l'économie régionale.



CITÉ DAMPIERRE

L'État rénove aussi ses bâtiments

Plus de 4 millions d'euros sont consacrés à la cité Dampierre à Dijon, pour améliorer les performances énergétiques et environnementales de la cité et assurer une densification des espaces de travail.

4 millions d'euros dédiés au projet

La rénovation énergétique de la cité porte notamment sur les systèmes de « chauffage/ventilation » et sur l'enveloppe des bâtiments, l'amélioration du confort de travail pour les agents et d'accueil pour le public (confort thermique hiver et été).

Un traitement de l'air double flux sera installé dans tous les espaces de travail et parties communes, et le cloître sera isolé afin d'améliorer l'enveloppe énergétique de l'ensemble.

Le projet de rénovation énergétique se poursuit en 2024 sur l'enveloppe extérieure du site en chaux-chanvre (façades des bâtiments).

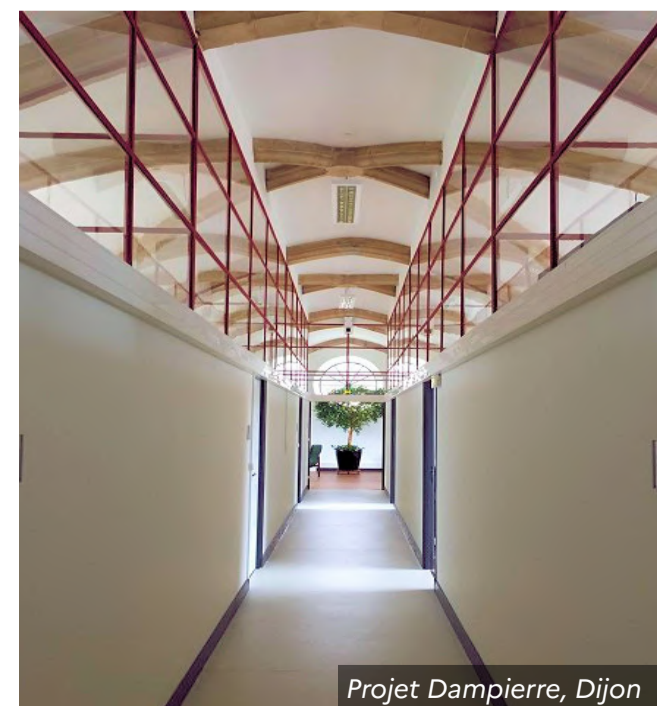
35 % de réduction des consommations

L'objectif de performance énergétique réelle porte sur une réduction de 35% des consommations sur l'ensemble des usages par rapport à l'état initial.

Par ailleurs, une rationalisation des espaces de travail sera réalisée dans le respect de la nouvelle doctrine immobilière de l'État et permettra une optimisation fonctionnelle et managériale des directions (regroupement des services administratifs).

La cité a vocation à accueillir une partie des services de la préfecture, la DDETS, l'OFII, les Douanes et la médecine de prévention.

Les travaux ont débuté en septembre 2023 en site occupé avec un achèvement prévu au premier semestre 2025.



Projet Dampierre, Dijon



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Agir en faveur de la rénovation énergétique des logements

L'accélération de la rénovation énergétique des logements et bâtiments tertiaires est un des leviers majeurs pour réussir la transition écologique.

Les services de l'État se mobilisent pleinement sur cet objectif en lien avec la COP Planification Écologique.

33 000 propriétaires accompagnés dans leurs projets de rénovation énergétique

En 2023, ce sont plus de 33 000 propriétaires de la région qui ont bénéficié des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat afin de rénover leur logement et améliorer leur performance énergétique, l'adapter au vieillissement des ménages et lutter contre l'habitat indigne.

Les services de l'État ont également assuré le déploiement de nouveaux conseillers « Mon Accompagnateur Rénov », qui guident et assistent les ménages dans leur choix de rénovation de façon impartiale.

Ce sont aujourd'hui 60 accompagnateurs qui sont labellisés par l'État en Bourgogne-Franche-Comté.

1 850 logements sociaux rénovés

Le financement de la rénovation du parc social relève des actions à fort effet de levier sur les grands enjeux que sont la lutte contre le changement climatique, la fourniture de logements à caractère social et performants, ainsi que le soutien au secteur économique du bâtiment. Ainsi, 1 850 logements sociaux de classe E, F et G ont été rénovés en 2023 dans la région, avec l'aide de l'État.

Région des 1000 étangs,
Haute-Saône



PROTÉGER ET ÉCONOMISER LA RESSOURCE EN EAU

Photo Fabien Ponchon

Protéger et économiser la ressource en eau, un levier essentiel de la planification écologique

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté a piloté la déclinaison régionale du plan Eau lancé par le Président de la République en mars 2023, avec tous les services et opérateurs de l'État en région.

En juin 2023, sur les 53 mesures nationales, le Comité Régional de l'Eau a validé 19 mesures pertinentes dans notre région dont 7 sont prioritaires. La mise en œuvre de ces priorités s'est concrétisée en 2023 à travers les Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), lancés ou mis à jour selon les territoires.

Un des leviers majeurs de la planification écologique en Bourgogne-Franche-Comté est l'amélioration de la qualité de l'eau.

Un effort particulier a été réalisé par l'État pour réussir la reconquête de la qualité des captages en eau potable. Le dispositif "L'eau d'ici" piloté par la DREAL a été lancé pour accompagner les collectivités dans l'élaboration d'un projet de territoire centré sur la reconquête de la qualité de l'eau.

Des mesures sont également prises en faveur de la sobriété des usages de l'eau. Un programme d'actions a ainsi été mis en place entre l'État et les entreprises de la Région, concernées par la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Les entreprises les plus consommatrices en région font l'objet d'un suivi particulier avec des inspections des services de l'État en période de sécheresse, et des prescriptions d'études pour réaliser des économies d'eau dans leurs activités.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vidéo

Préservez la ressource en eau



Stratégie régionale de l'État sur la gestion quantitative de la ressource en eau



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOCAUX DE L'ÉTAT



Inauguration de la sous-préfecture de Beaune - 5 mars 2024

Le dispositif Services publics écoresponsables s'inscrit parmi les politiques prioritaires du Gouvernement. Il permet d'intégrer et de mettre en cohérence toutes les actions visant à rendre l'État exemplaire en matière de transition écologique.

Un des leviers majeurs de la décarbonation des activités de l'État est la rénovation des bâtiments publics et plus globalement la réduction des surfaces de bureaux utilisées pour limiter l'artificialisation des sols, en libérant des locaux pour d'autres usages.

Deux projets immobiliers menés en 2023 s'inscrivent dans cet objectif :

La création d'une maison de l'État à la sous-préfecture de Beaune, en 2024, pour libérer un bâtiment domanial de 523 m² qui accueillait l'antenne de la DDT 21 dans les locaux ré-aménagés de la sous-préfecture,

La mise en service de la cité Colbert, à Nevers, afin de rassembler 8 services de l'État (DDT, DDETSPP, UIDREAL, UDAP, VNF, ONF, OFB, SPIP) dans un bâtiment performant énergétiquement.

Les économies attendues sont estimées à 80 % de consommation sur un plan énergétique et à 45 % de surface au regard des bâtiments occupés en 2023 par ces services.



Cité Colbert - Nevers

Documents

Morphologie des cours d'eau



Les cours d'eau sont aménagés pour les usages de l'homme, au détriment des services naturels rendus.

Les 7 priorités régionales du plan Eau



Juin 2023, validation des 19 mesures du plan Eau dans sa déclinaison régionale.

Rencontre autour des projets de territoire



24 mai 2023, rencontre avec les élus et techniciens des territoires.

Appel à projets L'eau d'ici



Accompagner les territoires dans la reconquête de la qualité de la ressource en eau.



02

SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET L'INNOVATION POUR FAVORISER L'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION

AUTOMOBILE



Usine PSA, Sochaux

La filière automobile, première filière industrielle de la région, fait face à une transformation accélérée vers l'électrification des véhicules. À ce titre, les sous-traitants doivent se diversifier et investir dans de nouveaux équipements, tout en restant compétitifs.

Dans ce cadre, l'État et la Région ont lancé la **Force d'Intervention Mutations Automobile (FIMA)** pour aider les entreprises de la filière dans leur transformation. L'objectif est de proposer un accompagnement individualisé à chaque entreprise, qu'il s'agisse aussi bien d'une aide financière que d'un appui par des consultants extérieurs.



Saint Claude, Jura

SOUTIEN DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES : MASSIF DU JURA

Le Massif du Jura se distingue par son dynamisme économique boosté par des activités industrielles, artisanales et agricoles de grande renommée.

Il apparaît nécessaire de favoriser l'expression de ces dynamiques, en accompagnant et renforçant les efforts d'innovation des activités traditionnelles et en protégeant ces filières. L'obtention de signes officiels de qualité et d'origine reconnaissant la spécificité et la qualité des productions du massif jurassien y contribue.



À ces fins, le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura accompagne financièrement le Comité Interprofessionnel de Promotion des

Bois du Jura (CIPBJ) dans sa structuration et son programme d'actions.

Sous l'impulsion du CIPBJ, **le volume de bois AOC commercialisé a été multiplié par 4** en 2023 et le volume de grumes AOC achetées a progressé de 141%.

Sur un autre registre, la filière des lunetiers représente une autre activité emblématique du Massif du Jura, historiquement concentrée entre la vallée de Morez, dans le Jura et celle d'Oyonnax, dans l'Ain.

Dans le contexte de **demande croissante de produits "fabriqués en France"**, la filière des lunetiers du Massif du Jura s'engage en 2024, avec l'accompagnement du Commissariat du Massif du Jura, dans une démarche d'Indication Géographique Protégée afin de certifier et valoriser l'origine de sa production.

SOUTENIR LES FILIÈRES AGRICOLES : LES PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

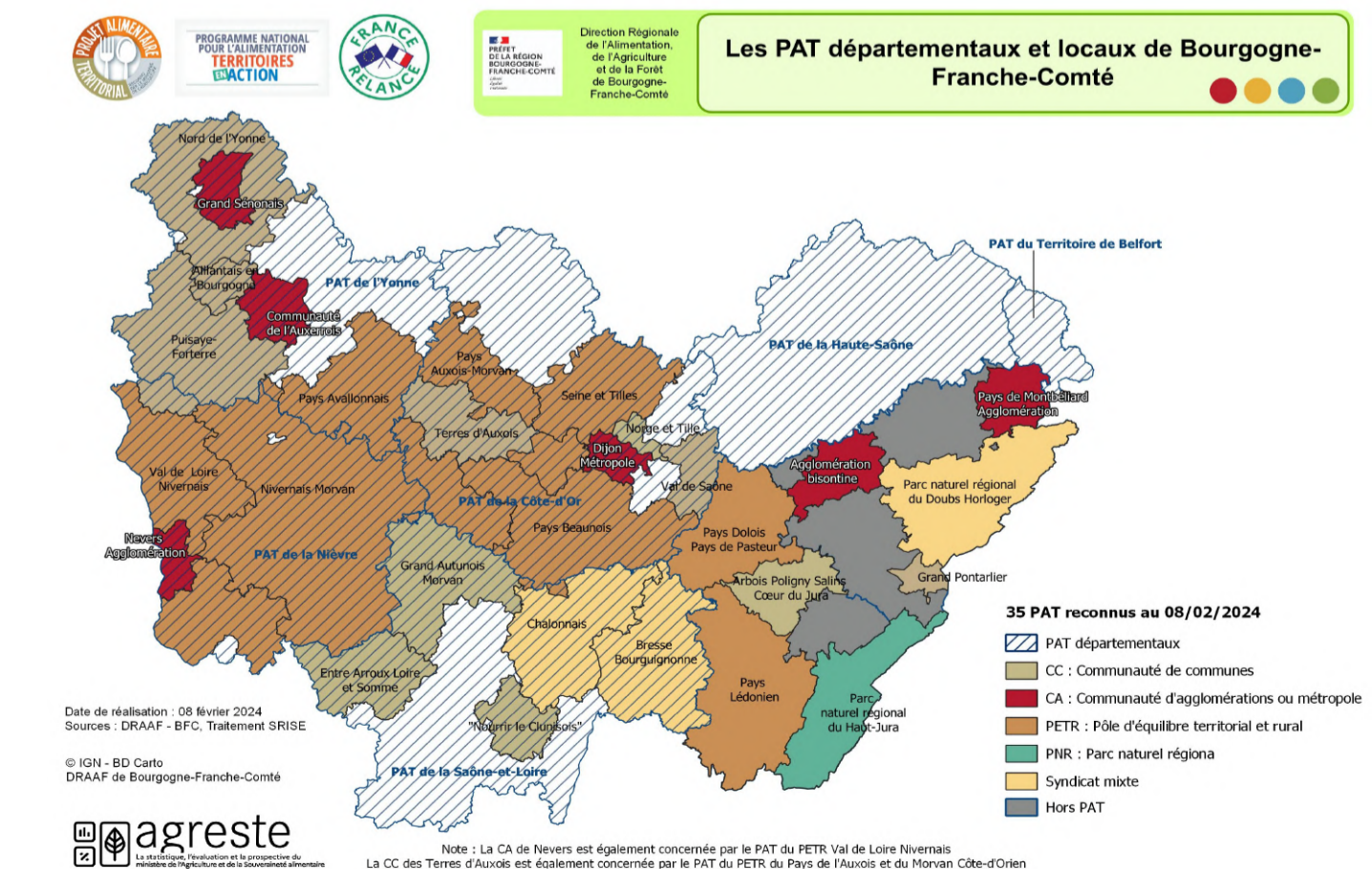
En 2023, plus de 740 000€ investis pour améliorer les pratiques alimentaires



Depuis 2019, l'État accompagne la mise en place de projets alimentaires territoriaux (PAT) sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté.

Fin 2023, ce sont **33 PAT** qui mettent ainsi en œuvre la politique de l'alimentation sur toutes ses thématiques : approvisionnement de la restauration collective, éducation à l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire ou justice sociale.

Ainsi, 743 497 € ont été consacrés à la politique de l'alimentation en 2023. Ces financements permettent, par exemple, de structurer les filières maraichères dans le Jura, de faire la promotion d'une alimentation saine et durable auprès des jeunes, ou encore de permettre aux structures d'aide alimentaire de s'approvisionner localement en produits de qualité.





SOUTIEN DES FILIÈRES INDUSTRIELLES

SANTÉ

L'État mobilise au global 7,5 milliards d'€ en faveur de la santé dans le cadre de France 2030. 3 stratégies d'accélération prioritaires ont été définies :

- biothérapies innovantes-bioproduction, santé numérique ;
- maladies infectieuses émergentes ;
- menaces nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques (NRBC).

20 projets lauréats France 2030

En Bourgogne Franche-Comté, 20 projets « santé », individuels ou collaboratifs, fortement innovants et portés par des entreprises, sont lauréats de France 2030, dont 15 de niveau national et 5 de niveau régional. Pour la seule année 2023, 10 projets d'entreprises ont été financés grâce à ces dispositifs.

HYDROGÈNE

La France vise des capacités de production d'hydrogène par électrolyse de 6,5 GW et 100 000 emplois dans la filière en 2030.

Dotée de 9 milliards d'euros entre 2020 et 2030 à l'échelle nationale, la stratégie française en faveur de la filière hydrogène a déjà soutenu de nombreux projets dans la région :

- écosystèmes territoriaux d'hydrogène : 30 M€ versés à Belfort, Auxerre, Magny et Dijon ;
- briques technologiques et démonstrateurs : 3,6 M€ pour un projet en Côte-d'Or ;

574 millions d'euros PIIEC

- projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) hydrogène : 247 M€ pour Alstom, 213 M€ pour Forvia et 114 M€ pour McPhy.



station de production et distribution d'hydrogène de Danjoutin (90)

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Dans le cadre de sa politique industrielle, l'État a lancé le temps II de Territoires d'Industrie. L'objectif du programme est de s'appuyer sur les territoires pour réindustrialiser la France.

10 territoires d'industrie labellisés

10 Territoires d'Industrie ont été labellisés sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté. Les territoires devront mettre en œuvre un plan d'actions couvrant 4 grands axes : accélérer la transition écologique, mobiliser un foncier industriel, développer les compétences et créer des écosystèmes d'innovation.

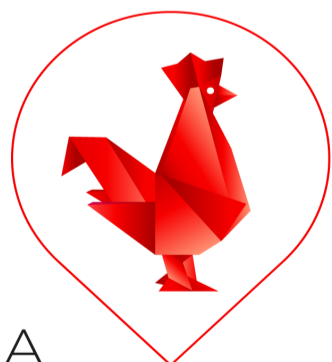
FRENCH TECH

Pour faire rayonner les start-ups, la « French Tech Bourgogne-Franche-Comté » fédère l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Elle a obtenu le label de capitale en 2023 (La French Tech, mouvement français des start-ups, compte 16 capitales en France). L'année suivante, en 2024, elle a été labellisée « Capitale de l'année » et déploiera un programme spécifique permettant de promouvoir et de propulser les « start-ups industrielles ».

400 entreprises innovantes

Cette communauté French Tech BFC est constituée de plus de 400 entreprises innovantes, d'un écosystème de recherche dynamique, de nombreux acteurs de l'innovation et structures d'accompagnement.



LA
FRENCH TECH
**BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**



ORIENTATION - EMPLOI

Début 2023, l'ARS, les services de l'État et le conseil régional ont lancé ce plan de mobilisation, en collaboration avec la DREETS, France Travail, la Région Académique et la Conférence Régionale Santé Autonomie.

Cette dynamique collective a pour but d'améliorer l'attractivité et la fidélisation dans les formations et les métiers du secteur, autour de 4 axes de travail :

- Attirer et former les jeunes et demandeurs d'emploi ;
- Recruter et fidéliser les professionnels en améliorant l'attractivité des emplois ;
- Accompagner la montée en compétences et faciliter les transitions professionnelles ;
- Attirer et conserver les professionnels sur les territoires.

Plusieurs dizaines de partenaires ont été associés à la définition et la mise en œuvre des actions prioritaires : développement de l'apprentissage, sécurisation de l'orientation, amélioration de la qualité de vie au travail ou encore solutions d'hébergement pour les étudiants.

En 2024, 4 millions d'euros supplémentaires sont engagés par l'ARS pour la mise en œuvre d'actions innovantes

Ce financement permet entre autres la mise en place de plus de **165 contrats d'allocations d'études aux bénéficiaires d'étudiants de formations paramédicales** en échange d'un engagement de servir dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région ou encore un soutien aux innovations managériales.

Elle est structurée autour de cinq lieux totems : **Dijon, Besançon, Macon, Nevers et le Nord Franche-Comté.**

Chiffres clés 2023

ENTREPRISES MEMBRES 227	EMPLOIS (hors grands groupes) 6 500
CHIFFRE D'AFFAIRE (hors grands groupes) 526 M€	CHIFFRE D'AFFAIRE À L'INTERNATIONAL (hors grands groupes) 22 %
PARTENAIRES	
21 acteurs publics	23 structures d'accompagnement
4 grands groupes	
6 500 salariés hors grands groupes	



DÉVELOPPER LE NUCLÉAIRE

Construction de réacteurs EPR

Le Président de la République a annoncé la relance d'un programme nucléaire lors de ses discours du Creusot et de Belfort en 2022. L'objectif est de construire 6 nouveaux réacteurs EPR d'ici 2035, 8 à 10 autres d'ici 2050. Le but est de restructurer une filière qui travaillait jusqu'à présent à la prolongation de la durée de vie des centrales déjà construites et de conforter la chaîne d'approvisionnement.

10 000 nouveaux emplois

Parallèlement, la problématique des compétences est critique : dans les dix prochaines années, la filière aura besoin en France annuellement de 10.000 nouveaux

salariés. Les métiers en tension (soudeurs, chaudronniers, conducteurs de machines numériques en particulier) doivent de nouveau attirer des jeunes.

Afin d'accompagner les entreprises de la filière dans ce programme de grande ampleur, le préfet de région et la présidente de la Région ont lancé une actualisation de la feuille de route pour le nucléaire avec les partenaires de la filière.

Il s'agit de **mieux connaître les acteurs industriels régionaux, de quantifier et qualifier les besoins en main d'œuvre et de renforcer l'attractivité des métiers en tension**. C'est avec l'appui du pôle Nuclear Valley, de l'UIMM, du rectorat, du conseil régional et des grands donneurs d'ordre (EDF, GE, CEA, Framatome), que ce travail est mené.

FRANCE 2030

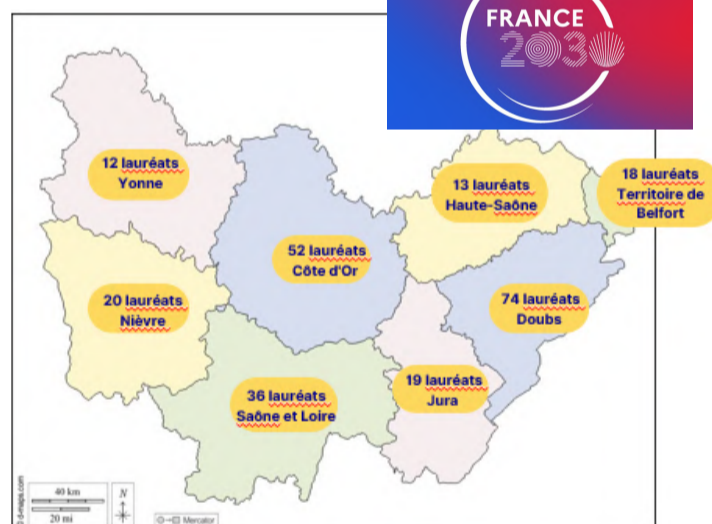
Doté de 54 milliards d'€ sur la période 2022-2026, le plan France 2030 vise à soutenir les acteurs de demain, qui seront au centre de la transformation de notre économie.

290 millions d'euros investis en région

En 2023, pour la Bourgogne-Franche-Comté, 275 millions d'euros ont été investis pour 199 projets innovants au travers d'une cinquantaine d'appels à projets pour le volet national, et 15 millions d'euros ont été engagés pour le volet régionalisé (27 projets).

C'est tout l'écosystème de l'innovation qui participe au bon déploiement de France 2030 avec une méthodologie centrée sur les projets : leur détection, leur orientation, leur sélection et leur suivi. La nomination de sous-

préfets France 2030 et le réseau de référents France 2030 est venue renforcer la territorialisation et l'efficacité de l'accompagnement proposé.



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE

Industrie technologique innovante et performante
Bourgogne-Franche-Comté

Le CMQ d'excellence Industrie Technologique Innovante et Performante, porté par l'université de Bourgogne, est situé dans le territoire industriel du Creusot. Son champ d'activité s'étend, notamment, sur les secteurs de la **métallurgie**, de la **plasturgie**, de l'**énergie**, de la **robotique** ou encore de l'**éco-conception**.

Il développe depuis 2020 un tiers-lieu d'innovation pédagogique – le « Village Ressource Apprenant International (VRAI) » – autour de l'industrie 4.0 et durable.

Ce lieu totem permet de provoquer des interactions entre apprenants et industriels avec un plan d'action décliné en Bourgogne-Franche-Comté. En plaçant les jeunes dans une posture d'acteurs, le CMQ expérimente et contribue à la lisibilité et à l'adaptation de l'offre de formation.

Le campus anime un réseau d'innovation pédagogique ainsi qu'une cordée de la réussite qui lui permettent de déployer des actions, autour des métiers de l'industrie de demain, en mixant les publics : du collège au doctorat, enseignants et chercheurs, salariés ou actifs disponibles en formation tout au long de la vie.

Les actions du CMQ permettent d'impulser des projets sur les territoires d'industrie pour renforcer l'attractivité des métiers et des formations et contribuer au développement d'une industrie plus verte et plus inclusive avec de nombreux partenaires académiques, universitaires et économiques.



FORMATION

Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC)

Dans un environnement en pleine mutation numérique et écologique, la région Bourgogne Franche-Comté est soumise à de fortes tensions de main d'œuvre.

Dans ce contexte, le développement des compétences est un déterminant majeur pour :

- Accompagner les entreprises dans leur développement, gage de préservation et de développement d'emplois de qualité ;

- Maintenir la cohésion sociale des territoires en facilitant les reconversions professionnelles et l'accès à l'emploi des publics les moins qualifiés représentant 51,2 % des publics à la recherche d'un emploi.

149,5 millions d'euros pour la formation professionnelle

Aux côtés de la collectivité régionale, l'État a investi en 2023 plus de 66 millions d'euros, portant ainsi l'effort financier régional pour

la formation professionnelle à plus de 149,5 millions d'euros.

Ces moyens inédits ont permis le déploiement d'une offre de formation de proximité répondant aux besoins des entreprises et adaptée aux profils des publics les moins qualifiés : 21 plateformes de formation œuvrant sur 50 sites, y compris dans les zones les plus rurales.

La formation est accessible à moins de 7 kilomètres des lieux de vie des publics.

14 175 personnes formées

Ce sont plus de 14 175 personnes qui ont pu être formées sur des filières d'excellence et des métiers qui recrutent. En décembre 2023, le taux d'insertion à l'emploi s'élevait à 69% dans les six mois après la sortie de formation qualifiante.

8 mars 2023 : présentation dispositif Sas femmes du numérique²⁰²³



FÉMINISER LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

L'égalité professionnelle et économique des femmes constitue l'un des 4 axes du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027

Depuis 2022, 1 emploi sur 6 se situe dans le numérique, avec une croissance estimée à 6 points en 2024.

1 emploi sur 6 dans le numérique

Cette filière constitue un gisement d'emplois très important, accéléré par la transformation numérique de la société et par le développement de l'IA générative. Et pourtant les femmes ne sont que 29% à l'échelle nationale (27% en région) à travailler dans ce secteur.



Les entreprises peinent à recruter et à féminiser leurs équipes car tout comme

l'industrie ou le BTP, cette branche d'activité souffre de représentations très ancrées.

Pour accompagner les entreprises dans la diversification de leurs recrutements, la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) a développé un partenariat avec Numeum BFC (syndicat professionnel des entreprises du numérique).

un dispositif pilote

Ainsi, un dispositif régional pilote en Côte-d'Or est déployé pour accompagner un public féminin en reconversion professionnelle ou recherche d'emploi vers les métiers du numérique.

un taux de réinsertion de plus de 90 %

Ce parcours de formation a clos sa 4ème session en 2024 avec un taux de réinsertion de plus de 90% pour les participantes (emploi ou formation qualifiante). Il couvre depuis 2 ans l'ensemble de la région et mobilise 15 entreprises.

Le budget régional consacré à l'insertion économique des femmes et à l'égalité professionnelle est en augmentation de 13% depuis 2 ans.



FRANCE TRAVAIL

De Pôle emploi à France Travail, une année de transformation

La loi pour le plein emploi, propose, autour de la transformation de l'opérateur Pôle emploi en France Travail, une coopération renforcée et inédite entre tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion pour mieux accompagner les personnes, les entreprises et les territoires.

des nouvelles missions

France Travail (ex Pôle emploi) se voit ainsi confier des nouvelles missions « en propre » mais également des missions pour le compte commun des membres du réseau pour l'emploi.

Il appartient à l'opérateur de concevoir et de mettre à disposition des membres du réseau, des outils et services communs numériques, notamment pour partager les informations sur le suivi des personnes.

France Travail aura également un rôle d'appui auprès des instances de gouvernance que ce soit au niveau national, régional, départemental ou local. C'est ainsi que le 16 mai 2024, une étape majeure a été franchie avec l'installation du premier Comité régional pour l'emploi.

La réforme s'étalera sur plusieurs années et se fera aussi avec et par le terrain. Plusieurs expérimentations ont été lancées à ce titre en Bourgogne-Franche-Comté et d'autres le seront tout au long de l'année 2024.

EXPÉRIMENTER POUR L'EMPLOI



Avallon, 9 février 2024 - Réunion de préfiguration du comité départemental pour l'emploi au sein de l'entreprise Pneu Laurent

La Côte-d'Or et l'Yonne, territoires expérimentateurs de « France travail »

La Côte-d'Or et l'Yonne font partie des dix-huit départements retenus en décembre 2022 pour conduire l'expérimentation « France Travail » généralisée par la

loi du 18 décembre 2023 à travers la création du « réseau pour l'emploi ».

Portant l'ambition du plein emploi pour tous, ce dispositif se concrétise par un accompagnement de toutes les personnes privées d'emploi, y compris les publics qui en sont plus éloignés comme les allocataires du RSA.



Basé sur une analyse des besoins spécifiques de chaque demandeur d'emploi, il mobilise de manière coordonnée l'ensemble des acteurs et politiques publiques à même d'y répondre (formation, mobilité, logement, santé, garde d'enfant...).

France Travail permet ainsi tout à la fois de lutter contre la pauvreté et d'offrir une réponse concrète aux entreprises dans un contexte de tension sur la main d'œuvre.

Dans l'Yonne, un partenariat historique et étroit s'est installé entre France Travail et le conseil départemental afin d'accompagner les allocataires du RSA vers l'emploi.

Le département a été le premier territoire à l'échelle nationale à organiser une réunion de préfiguration du comité départemental pour l'emploi le 9 février 2024, et ainsi à déployer territorialement la loi pour le plein emploi.



UN ÉTAT PROCHE : RURALITÉ ET COHÉSION DES TERRITOIRES

FRANCE SERVICES



France Services
Belfort (90)

Garantir à tous un accès aux services publics

En 2023, la région Bourgogne Franche-Comté a renforcé son maillage France Services avec 8 nouvelles labellisations :

Auxonne et Précy sous Thil (21), Valentigney (25), Héricourt (70), Gueugnon (71), Ouanne et Saint Florentin (89).

De plus, la préfecture de Belfort et la sous-préfecture de Clamecy accueillent chacune un nouvel espace France Services.

223 espaces France Services en Bourgogne-Franche-Comté

Ces ouvertures menées par les préfectures en lien étroit avec les communes portent à 223 le nombre de France Services dans notre région.

Ce déploiement est ainsi l'un des meilleurs en France, permettant de renforcer les services au public aussi bien en milieu rural qu'en ville, là où les besoins des Français sont particulièrement pressants.

La Nièvre, département pilote

La Nièvre figure également parmi les 8 départements pilotes qui ont expérimenté la participation des agents de la Banque de France dans les France Services.



Sous-préfecture
de Clamecy (58)

La réouverture de la sous-préfecture de Clamecy et la nomination d'une sous-préfète de Gray contribuent à rendre l'État plus proche des territoires et des habitants.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Terrain multisports

Financement des équipements sportifs de proximité

Pour faire de la France une nation plus sportive, le Président de la République a annoncé, le 14 octobre 2021, le lancement d'un programme de 5 000 équipements sportifs de proximité en territoire carencé à réaliser d'ici 2024.

L'objectif 2022-2024 est de financer la construction d'équipements sportifs de proximité, l'aménagement de locaux existants, la requalification d'équipements existants en équipements de nature différente et l'acquisition d'équipements sportifs mobiles.

Ces lieux de sport ont vocation à assurer une mixité d'usage entre la pratique encadrée et la pratique libre, sur des temps scolaires, associatifs, périscolaires, familiaux ou individuels.

Une attention particulière est également portée sur les projets qui s'inscrivent dans une démarche écoresponsable ou innovante ou qui favorise la pratique féminine.

91 projets d'équipements sportifs financés

En 2023, 91 ont été financés, dont de nombreux terrains multisports et parcours de santé.

Les terrains multisports représentent la moitié des projets déposés, suivis des parcours de santé et aires de fitness, qui font l'objet d'environ 15% des projets.



Vinzelles (71) inauguration du City
Stade par la ministre des sports

FOCUS



26 septembre 2023
1^{er} anniversaire PAN+ (71)

Point d'accompagnement numérique (PAN+) de Chalons-sur-Saône

Depuis un an, le nombre d'utilisateurs ayant bénéficié d'un accompagnement n'a cessé d'augmenter : La fréquentation mensuelle est passée de 289 usagers par mois en 2022 à 435 par mois en 2023.

4 633 personnes reçues en 2023

Au total, 4 633 personnes ont été reçues par l'équipe du PAN+ en 2023.

un ancrage local à 80 %

80 % des usagers accompagnés au PAN+ résident à Chalons-sur-Saône ou ses environs proches, ce qui souligne l'ancrage de cet espace dans le paysage local.

L'évolution constante des téléprocédures et donc des besoins des usagers conduit l'équipe du PAN+ à ré-interroger régulièrement son fonctionnement.

Alors que les démarches « ANTS » représentaient 86 % des téléprocédures accompagnées à l'automne 2022, la dématérialisation des demandes de titres de séjour a contribué à l'augmentation de la part des démarches « ANEF », 42 % des téléprocédures à fin 2023 (ANTS=52%) .

Pour accompagner les usagers, des sessions de formation sur le thème « Naviguer en toute sécurité sur internet » et sur la création/utilisation d'une boîte mail ont été organisées avec l'appui des conseillers numériques du Grand Chalons.



FESTIVALS

880 000 € dédiés aux festivals

En 2023, l'État a mobilisé en Bourgogne-Franche-Comté une enveloppe de plus de 880 000 € en faveur des festivals.

62 événements soutenus

Un soutien qui bénéficie à 62 festivals, notamment dans les domaines du spectacle vivant et des arts visuels, du cinéma, de l'audiovisuel et de la littérature, répartis dans l'ensemble des départements de la région.

Au-delà de leur rôle majeur dans l'accès à l'art et à la culture, et de leur importance considérable pour l'écosystème artistique et culturel, les festivals ont des impacts directs et indirects sur l'activité

économique des territoires et sont générateurs d'emplois permanents et intermittents.

35 festivals hors centres-urbains

La DRAC a été soucieuse de contribuer au développement de tels projets en milieu rural : sur 62 festivals soutenus, 35 sont situés hors des centres urbains.

Dans ce cadre, le festival La Planche à Clous, porté par la compagnie Boumkao, qui se tient tous les ans (septembre) à Rully (71) a pu bénéficier d'une subvention de 10 000€.

Ce festival de spectacles vivants met particulièrement en avant les arts du cirque et permet la découverte de la création contemporaine aux populations de son bassin de vie.

Festival "La planche à clous" Rully (71)



FOCUS



Grand débat ruralité Arc les Gray (70) - 28 mars 2024

Printemps de la ruralité

Grande concertation nationale sur la vie culturelle dans les territoires ruraux, le Printemps de la ruralité a pris, en Bourgogne-Franche-Comté, la forme de sept rencontres.

Pour répondre à cette initiative nationale, le préfet de région a souhaité en effet mettre en place un moment de rencontre dans les départements à destination des habitants, des élus, des acteurs associatifs et culturels et des représentants de la jeunesse.

Ainsi, un grand débat autour de la vie culturelle dans les territoires ruraux s'est tenu le jeudi 28 mars 2024, à Arc-lès-Gray (70), commune au cœur de la ruralité.



Pendant plus de deux heures, près de 115 personnes ont participé à une douzaine de tables rondes pour échanger sur cinq thématiques :

L'offre culturelle

La pratique artistique

Les jeunes et la culture

Quelle place des artistes dans les territoires ruraux ?

Le patrimoine : comment se l'approprier ?

Ces ateliers ont été précédés par des témoignages et des partages d'expérience pour alimenter les débats.

La Haute-Saône illustre parfaitement l'importance de la place de la culture dans un territoire rural et peut se féliciter de disposer d'acteurs dynamiques et volontaires.

Ces échanges ont démontré la richesse des initiatives culturelles et le foisonnement des propositions pour faire vivre la culture dans le territoire.

Accéder aux résultats de la concertation

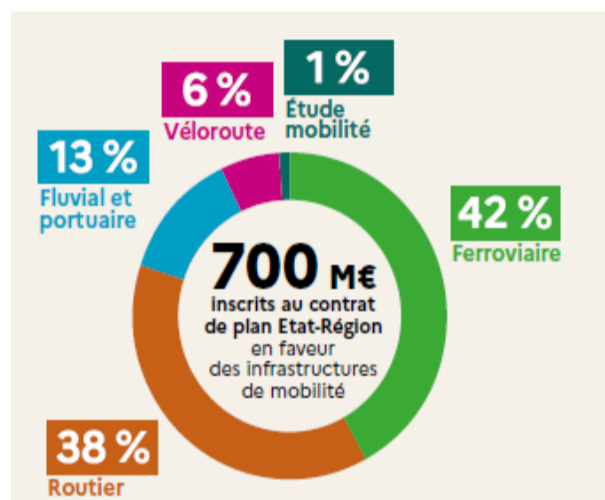




MOBILITÉS

Améliorer les mobilités du quotidien

La mobilité demeure essentielle pour l'attractivité du territoire, les déplacements quotidiens des habitants, le tourisme et les échanges économiques. Aux côtés des collectivités et de la Région, notamment dans le cadre du Contrat de Plan, l'État prend toute sa part à l'amélioration des infrastructures et des services en apportant des financements et de l'ingénierie.



L'année 2023 a été marquée en Saône-et-Loire et dans la Nièvre, par le chantier très important de modernisation de la ligne ferroviaire Nevers-Dijon. Dans le Doubs, la ligne des Horlogers bénéficie d'une seconde tranche de travaux afin que cet axe reliant Besançon à la Suisse soit performant et favorise le report modal.

La Bourgogne-Franche-Comté continue d'être exemplaire pour la mise en accessibilité des gares, avec de nouveaux chantiers achevés ou en cours à Saint-Jean de Losne, Le Creusot, Besançon...

En Saône-et-Loire, l'aménagement de la RCEA (Route Centre Europe Atlantique) se poursuit, c'est un des chantiers sous maîtrise d'ouvrage de l'État les plus importants de France.

Grâce aux appels à projets et aux différents dotations de l'État, le maillage cyclable du territoire régional se densifie à la fois en direction des itinéraires touristiques comme des itinéraires du quotidien.

L'appui financier de l'État aux équipements cyclables en gare s'est également poursuivi.

1 951 km de lignes TER

La priorité ferroviaire est confirmée dans une région dotée d'un réseau de 17 lignes de TER, représentant 1 951 km de lignes, dont 644 km de lignes de desserte fine du territoire.

Ainsi, la VFCEA (Voie Ferrée Centre Europe Atlantique), reliant sur 163 km Nevers (58) et Chagny (71), est un enjeu pour le trafic voyageurs et fret, l'importante opération de travaux de modernisation de cette ligne en 2023 permet d'en maintenir les performances.

FONDS DE SOUTIEN PROJETS INNOVANTS ET MONUMENTS HISTORIQUES



clocher de l'église Saint-Victor de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21)

Fonds d'innovation territoriale

Lancé en 2022, ce fonds est destiné à soutenir des projets innovants engagés dans une dynamique de participation des habitants. Chaque projet associe au moins une collectivité territoriale. Les initiatives locales soutenues permettent de créer de

nouveaux liens sur le territoire et d'offrir des espaces d'expressions à une vie culturelle élargie.

En 2023, 18 projets ont ainsi bénéficié d'un financement en Bourgogne-Franche-Comté, pour un montant total de 230 000€, subventionnés par la DRAC.

Fonds Incitatif et Partenarial (FIP)

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, en 2023, 12 opérations ont bénéficié d'un soutien financier accru par le FIP, pour un montant total de 2,25 M€, subventionné à hauteur de 1,05 M€ par la DRAC.

Par exemple, la première tranche de travaux relative à la restauration du clocher de l'église Saint-Victor de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière en Côte-d'Or a notamment été retenue pour un montant de 237 000 €, subventionné à 40 % par la DRAC, soit 94 800 €.



PROJETS

Les dotations de l'État, un soutien fort aux projets de territoires

L'investissement local de l'État participe fortement au développement des territoires, permettant de financer de très nombreux projets portés par les collectivités et les acteurs locaux. Avec plus de 140 M€ en 2023, ces dotations sont restées à un niveau élevé.

140 millions d'euros en 2023

DETR	92,0 M€
DSIL	23,8 M€
DSID	14,0 M€
FNADT	10,2 M€
Total	140,0 M€

La première des dotations est la **dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR)**, qui s'élève à 92 M€ en 2023. Elle constitue l'instrument privilégié de soutien à l'investissement dans les territoires ruraux. À la main des préfets de département, la DETR permet chaque année le soutien de centaines de projets portés par les collectivités.

La **Dotations de soutien à l'investissement local (DSIL)** permet de soutenir les projets portés par les grandes villes et leur agglomération. La DSIL s'est élevée à 23,8 M€ en 2023 et a permis d'accompagner 147 projets.

Pour cofinancer 46 projets portés par les conseils départementaux, les services de l'État ont mobilisé les 14 M€ de la **dotations de soutien à l'investissement des départements (DSID)**. L'essentiel de ces investissements a porté sur la rénovation des collèges, avec 26 dossiers soutenus.

Enfin, le **Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)**, s'est élevé à plus de 10 M€ en 2023. Ce fonds, constitué d'un volet territorial (9,5 M€) et d'un volet numérique (0,87 M€) a notamment permis de soutenir des projets relevant de l'économie sociale et solidaire, à l'exemple de la ressourcerie portée par l'association Tri à Quingey (25).

Le FNADT a également soutenu le lancement des écoles de productions de Dijon et Belfort, le développement de l'atelier de production de l'abattoir de Moulins-Engilbert (58), l'amélioration des conditions d'hébergement des vendangeurs saisonniers avec une expérimentation menée à Morey Saint Denis (21).

PROGRAMMES



Gray (70)

Au service des territoires Plus de 300 communes accompagnées

À l'échelle de la région, plus de 300 communes sont impliquées dans les dispositifs Action Cœur de ville, Petites villes de demain et Villages d'avenir qui leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part des services de l'État.

15 villes
Action cœur de ville
109 communes
Petites villes de demain
220 communes
Villages d'avenir



Dominique Faure à Luzy, avril 2023

En 2023, trois rencontres régionales « Petites Villes de Demain » ont été organisées à Luzy (58) en présence de la ministre Dominique Faure, à L'Isle sur le Doubs (25), à Gray (70).



FOCUS

Montholon (89)

Villages d'avenir

Ce dispositif né en 2023, propose un accompagnement renforcé à 220 communes rurales.

Ce soutien se traduit par le déploiement de chefs de projets financés par l'État et mis à la disposition des communes pour répondre à leurs besoins locaux d'ingénierie et d'aide à la réalisation de projet.

Les lauréats Villages d'avenir
au 21 décembre 2023



CNR

Favoriser la participation citoyenne et des acteurs des territoires CNR Éducation nationale

Le CNR Éducation a pour objectif de faire émerger, au niveau local, des initiatives visant l'amélioration de la réussite et du bien-être des élèves, et la réduction des inégalités scolaires.

La démarche nouvelle de concertation que porte le CNR s'est concrétisée dans l'académie par des dynamiques d'échanges associant une diversité d'acteurs (élèves, familles, collectivités, partenaires associatifs, acteurs du tissu

économique local) permettant d'identifier les leviers les plus à mêmes de répondre à des diagnostics contextualisés. Cette démarche s'illustre par exemple avec une école de l'éducation prioritaire pour laquelle plusieurs temps de concertation avec la collectivité et 6 partenaires locaux ont permis d'élaborer un projet pédagogique visant à améliorer le bien-être de plus de 300 élèves.

Dans sa dimension ouverte, collaborative, participative, le CNR Éducation est à même de faire émerger des idées, des projets, des innovations soutenant la transformation de l'École.

CITOYENNETÉ



CNR dans le nivernais

Participation des citoyens et des acteurs locaux à la vie publique dans le cadre du CNR

Parce que nous avons tous une voix et des idées pour faire avancer notre pays, le Président de la République a lancé une démarche citoyenne et participative, le 8 septembre 2022, à Marcoussis (Essonne) autour du Conseil national de la Refondation (CNR).

Pour essayer d'apporter des solutions sur les défis actuels, les citoyens nivernais et acteurs de la vie locale de la Nièvre se sont mobilisés sur quatre thématiques :

notre école
notre santé
le climat et la biodiversité
le logement

Les débats et échanges sur l'école et la santé ont permis de trouver une traduction concrète dès 2023 à travers l'observatoire départemental des dynamiques rurales (ODDR) et l'expérimentation « Nièvre territoire des Ambitions » pour l'éducation

ou les nouvelles priorités d'action définies par le Conseil territorial de santé (accès au médecin traitant, prévention et santé de proximité, installation de professionnels).

Deux autres CNR territorialisés ont été organisés sur les thèmes du Climat et de la biodiversité et sur celui du Logement.

53 structures
représentées

Ce sont 53 structures différentes qui étaient représentées : collectivités locales, services et opérateurs de l'État, associations, professionnels, experts... pour discuter par atelier des questions énergétiques, écologiques (neutralité carbone et énergie, sobriété énergétique, énergies renouvelables) et de rénovation et revitalisation des logements de la Nièvre (rénovation énergétique globale, rénovation en centre ancien, garantie de performance des travaux, valorisation de la filière et construction).

Le niveau de participation à ces CNR démontre tout l'intérêt des acteurs locaux pour construire nos politiques publiques de demain.



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La stratégie régionale de lutte contre la pauvreté s'inscrit dans une démarche d'investissement social à travers des politiques publiques territoriales ciblées, financées par l'État, comme le soutien à la parentalité, l'accompagnement des jeunes sans formation, l'insertion par l'emploi des personnes très précaires, le renforcement de l'accès aux droits ou encore la transition écologique et solidaire.

10,9 M€ d'aides versées en faveur de la lutte contre la pauvreté

Les services régionaux de l'État ont contribué au financement de ces politiques à travers différents canaux :

- aides à l'investissement à travers le fonds national à l'aménagement et développement des territoires (FNADT) : 400 000€ ;
- appels à projets Alliances locales des solidarités : 1,7 M€ ;
- appels à projets et subventions acteurs de l'aide alimentaire : 2,3 M€ ;
- conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, signées avec les 8 conseils départementaux et Dijon Métropole : 3,8 M€ ;
- crédits FSE « emploi jeunesse et compétence » : 2,7 M€.

Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en Bourgogne-Franche-Comté



FOCUS

Aide aux mères isolées
(Maison de Jeanne à Valdoie-90)



Maraîchage de circuit court
(Banque alimentaire de Champagnole)



CONSEILLERS NUMÉRIQUES

L'inclusion numérique est devenue une véritable politique publique avec la feuille de route « France Numérique Ensemble ». L'action des conseillers numériques vise la réduction des inégalités numériques et la montée en compétences des habitants de la région.

Les conseillers numériques accompagnent ainsi l'appropriation d'usages numériques quotidiens : prendre en main un équipement numérique, effectuer une démarche en ligne, naviguer sur Internet, utiliser la messagerie, etc.

Ce service est apporté à une population majoritairement âgée (60 ans et plus pour 58 % des usagers) qui bénéficie d'un accompagnement individuel, mais aussi d'ateliers collectifs.

146 conseillers numériques déployés en région

L'État apporte un soutien financier à l'emploi de ces 146 conseillers numériques par des structures majoritairement publiques : villes, communautés de communes, conseils départementaux.



Les conseillers numériques bénéficient d'une formation initiale et continue, notamment avec le déploiement de la démarche « DUPLEX » de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) pour l'accès de tous aux compétences numériques, soutenue par la préfecture de région.

05



LA JEUNESSE ET L'AVENIR



HYDROGÈNE

Bâtir la filière de demain

Dotée de 9 milliards d'euros répartis sur 3 objectifs : 6,5 GW d'électrolyse d'ici 2030, développer les mobilités propres et créer 100 000 emplois dans la filière d'ici 2030.

La stratégie nationale de l'hydrogène, à travers France 2030, mise également sur le renforcement des compétences pour atteindre ces objectifs.

Une renommée internationale

La Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une renommée internationale dans la recherche et l'innovation sur la pile à combustible mobilisant l'expertise, reconnue internationalement, de l'université de Franche-Comté, l'université de technologie de Belfort Montbéliard (UTBM), l'université de Bourgogne et le CNRS. Avec 130 professionnels impliqués, dont 13 équivalents temps-plein recherche, le laboratoire FEMTO-ST de Belfort est l'établissement le plus mobilisé de France sur ce sujet.

En 2023, l'UTBM est le seul établissement français inclus dans le projet d'académie européenne de l'hydrogène porté par la Commission européenne et composé de 15 établissements d'enseignement supérieur. Ces travaux seront partagés avec plus de 100 universités et 500 lycées de l'Union européenne.

130 formations Hydrogène

Il existe 130 formations du Bac Pro au doctorat en Bourgogne Franche-Comté proposant une « coloration » hydrogène, c'est-à-dire une formation délibérément généraliste avec un focus sur l'hydrogène et un rapprochement des entreprises de la filière.

La richesse des offres de formation confirme la prise en main de ce sujet dans la région pour répondre aux tensions rencontrées par les métiers de la filière hydrogène au niveau national.



JEUX OLYMPIQUES

L'animation populaire et territoriale des Jeux Olympiques et Paralympiques

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) constituent un formidable levier pour donner au sport une nouvelle place dans la société. La mobilisation populaire est ainsi une clé de la réussite de l'organisation des JOP, qui passe par l'engagement et l'action du plus grand nombre.

Pour répondre à cette ambition, la dynamique est impulsée autour :

- de la célébration territoriale de temps forts nationaux (journée olympique, journée paralympique...);
- d'initiatives locales permettant la découverte d'activités physiques et sportives, mettant en avant les valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

En 2023, près de 170 000 euros ont été mobilisés pour appuyer la réalisation des actions et projets locaux, notamment associatifs, sur l'ensemble de la région.

170 000 € mobilisés sur des projets régionaux

Par ailleurs, dans la continuité des démarches engagées en 2023, et en lien avec la Grande Cause Nationale relative à la promotion de l'activité physique et sportive, la mobilisation des services de l'État s'est renforcée aux côtés du conseil régional.

183 000 euros pour favoriser l'émergence de projets dans les territoires

La DRAJES et le conseil régional ont lancé, en commun au premier trimestre 2024, un appel à projets pour soutenir le mouvement sportif et les collectivités territoriales volontaires. 74 dossiers sont financés, allant

de 1000 à 5000 €, pour soutenir les clubs, comités départementaux et régionaux, et collectivités engagées.



Un village olympique itinérant dans les territoires

Pour proposer une animation à destination des territoires ruraux, sous l'impulsion de la DRAJES, avec le Comité Régional Olympique et Sportif et les ligues sportives, un village olympique itinérant, sera déployé sur chaque département de la région. Ce village permettra aux familles de venir découvrir et pratiquer des activités physiques et sportives.

Journée de rassemblement des volontaires en service civique



Journée de l'olympisme - CREPS - 5 avril 2024

Le 5 avril 2024, durant la semaine olympique et paralympique, près de 100 jeunes volontaires en service civique se sont réunis au CREPS de Bourgogne-Franche-Comté pour une journée sur le thème des valeurs de l'olympisme et de l'engagement.



Learning center
La Bouloie (25)

ÉTUDIANTS

Améliorer le quotidien des étudiants pour une région plus attractive

La qualité de vie étudiante et l'accès à des équipements de qualité constituent des atouts de la région.

Ainsi, un learning center a été mis en service en 2023 sur le campus de la Bouloie à Besançon.

Bibliothèque universitaire des temps modernes, il constitue un tiers lieu accueillant pour les étudiants où l'usage du numérique est mis en avant.

Réalisé sous maîtrise d'ouvrage UFC-GBM, l'État a participé à hauteur de 2,5 M€ pour ce projet de 5,6 M€.

Plus de 11 millions d'euros pour l'amélioration de la qualité de vie des étudiants

Concomitamment, la rénovation énergétique du learning center sur le campus de Dijon s'est achevée en 2023.

Conduits sous maîtrise d'ouvrage uB, les travaux ont été financés par l'État (2 M€ du plan de relance) et l'établissement (1,6 M€ sur fonds propres).



Learning center
Le Cortex (21)

Enfin, les services du CROUS BFC travaillent à la réhabilitation de la résidence universitaire "Beaune" à Dijon. Des chambres de 9 m² laissent place aux studentes de 20 m².

L'objectif est de livrer 191 studentes en 2027. Inscrit au CPER, le budget de l'opération est de 15,5 M€ dont 4 M€ de l'État et 3,5 M€ du CNOUS.

L'ÉTAT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



**Franck
ROBINE**
Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté



**Nathalie
ALBERT-MORETTI**
Rectrice de région
académique



**Hélène
CROQUEVIEILLE**
Directrice régionale des
finances publiques



**Jean-Jacques
COIPLÉ**
Directeur général de
l'agence régionale de santé



**Anne
COSTE DE CHAMPERON**
Secrétaire générale pour
les affaires régionales



**Marie-Jeanne
FOTRÉ-MULLER**
Directrice régionale de
l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt



**Aymée
ROGÉ**
Directrice régionale des
affaires culturelles



**Simon-Pierre
EURY**
Directeur régional de
l'économie, de l'emploi, du
travail et des solidarités



**Olivier
DAVID**
Directeur régional de
de l'environnement, de
l'aménagement et du
logement



**Bertrand
KAUFFMANN**
Directeur de l'institut
national de la statistique
et des études
économiques



**Meidhi
VERMEULEN**
Délégué régional
académique à la jeunesse,
à l'engagement
et aux sports



**Jean
GUZZO**
Délégué régional
académique à la
recherche et à
l'innovation



**Laurence
GUILLET**
Directrice régionale
aux droits des
femmes et à
l'égalité



**Hélène
DE KERGARIOU**
Commissaire du
Massif du Jura



**Jean-Philippe
HORRÉARD**
Commissaire à la
lutte contre
la pauvreté



**Philippe
BRICQUER**
Développement de
la filière hydrogène



**Hugues
NORDI**
Conseiller
diplomatique
auprès du préfet
de région

Et l'ensemble des agents de la fonction publique d'État

